



Bureau Exécutif de Ligue

PROCES VERBAL N°08

Réunion du :	Lundi 09 avril 2018 – 14h00 - Saint-Sébastien
Présidence :	Gérard LOISON Président – Didier ESOR Président Délégué
Membres du Bureau :	Jacques BODIN - Guy COUSIN - Alain DURAND - Jean Jacques GAZEAU - René JOUINEAUX - Christophe LE BUAN - Alain MARTIN - Franck PLOUSE - Guy RIBRAULT
Assistent :	Nicolas BOURDIN - Jérôme CLEMENT

1. Informations du Président

- **Retour sur les AG du CROS du 17.03.2018**
1 élu du Football au Comité Directeur du CROS : Didier ESOR
Mise en place des membres dans les commissions.
- **Contrats d'Objectifs Territoriaux**
Réunion d'échanges avec la LFA le 03 avril dernier sur les objectifs territoriaux de la Ligue. L'ensemble des projets présentés a été validé. Les montants attribués par la LFA seront communiqués à la fin du mois d'avril (part Ligue, part Districts et part territoriale à répartir) et la signature des contrats se fera lors de l'AG de la LFA au mois de juin à Strasbourg.
- **Mouvements E.T.R.**
Le Président Gérard LOISON confirme les perspectives d'évolution des postes à l'E.T.R., conséquence de mouvements en interne mais aussi de possibilités nouvelles offertes par la D.T.N.
Pour le remplacement de l'actuel D.T.R. Nicolas BOURDIN, nommé au poste de coordinateur des DOM-TOM, le Président de la Ligue Régionale rapporte au Bureau la position de la D.T.N. qui exclut tout recrutement extérieur au territoire dès lors que la Ligue dispose en son sein les compétences recherchées.
Rappel fait que le D.T.R., conformément à la convention tripartite Région, F.F.F., Ligue Régionale doit être un cadre d'État, le Bureau s'abstient majoritairement de se prononcer sur la proposition du Président de la Ligue Régionale de nommer Lionel DUCLOZ au poste de D.T.R. de la Ligue des Pays de la Loire.
Le Bureau constate devoir s'en remettre à la validation d'un choix de candidature par l'instance Fédérale pour contractualiser avec son futur D.T.R.
Le bureau exprime le souhait de pouvoir échanger à ce propos avec le D.T.N.

2. Vie de la Ligue

- **Mise à disposition d'une partie des locaux de la Ligue au District 72**
 - Signature du bail le 10 avril
 - État des lieux le 12 avril
 - Déménagement le 19 avril
 - Entrée dans les lieux le 23 avril

- **Service accompagnement des clubs**
Redéfinition du concept de « l'accompagnement aux clubs » et réorganisation du service situé au Mans. Organisation d'un séminaire sur le sujet, le 29 Mai avec l'ensemble des salariés, les élus en charge de la Commission Régionale et le Bureau.
- **Point sur les licences**
167 330 Licencié(e)s à date fin mars 2018 : + 0, 47%. De date à date (Cf tableau en PJ)
L'objectif pour la saison prochaine sera de 170 000 licencié(e)s (effet Coupe du Monde).
- **Arbitrage**
Le Bureau félicite Thomas ANDRE, arbitre du match ES Blain / Nantes La Mellinet, pour sa décision de faire sortir le public de l'enceinte sportive en accord avec les Présidents des deux clubs suite aux propos racistes tenus par un spectateur pendant le match. La partie a pu se conclure dans de très bonnes conditions. Le BE dénonce et condamne tout propos ou attitude raciste ou discriminatoire contraire aux valeurs et à l'éthique sportives. Le dossier est évidemment en cours d'instruction auprès de la Commission Régionale de Discipline.

3. Assemblée Générale

- **Présentation des interventions**
FES ATLANTIQUE : La réunion d'orientation d'utilisation du fonds d'entraide et solidarité de l'ex ligue « Atlantique » sera ouverte à l'ensemble des clubs. Mais seuls les clubs de l'ex Ligue Atlantique pourront prendre part aux votes. Une communication spécifique sera faite aux clubs.
- **Modifications réglementaires – analyse de la dernière version et organisation des prises de paroles et votes.**
Une relance sera faite en direction des clubs et des délégués dans les Districts.

4. Vie des Pôles

3.1 – POLE JURIDIQUE

- **ANGERS L2M : Propos tenus sur le réseau social Facebook**
Le Bureau prend connaissance des propos tenus sur le réseau social Facebook par le groupe « Facebook Angers L2M Futsal ».
Le Bureau rappelle au club, à son Président, M. LEFRANC François, que ce type de propos peut faire l'objet de poursuites disciplinaires mais également de poursuites pénales, ce groupe étant public et le contenu étant diffamatoire à l'égard des membres d'une Commission régionale.

Le Bureau note que le club a démissionné de ses activités, avant même le prononcé de la sanction disciplinaire et n'a pas daigné se déplacer en audience afin que la lumière soit faite sur les graves incidents ayant émaillé la rencontre, et l'agression de l'arbitre officiel par un de leurs supporters.

Le Bureau note enfin que le club est débiteur de la somme de 1868.31 € auprès de la Ligue.

**Le Bureau demande aux dirigeants statutaires du club, et notamment à son Président, M. LEFRANC François, de bien vouloir procéder aux règlements de ces sommes au plus tard le 26 mai 2018, ou de proposer un plan d'apurement de la dette et ce, dans le même délai.
A défaut, une procédure en recouvrement sera engagée.**

3.2 – POLE FINANCIER

- **Positionnement fiscal et mise en œuvre d'une demande de rescrit fiscal pour l'IR2F**
Cette demande a pour objet de connaître la position de l'administration fiscale par rapport à la non lucrativité de l'IR2F au regard des impôts commerciaux.
- **Intervention du Trésorier Général**
- Information au Bureau des différents taux de remboursement des indemnités kilométriques des bénévoles dans les autres ligues de France. Le Bureau se positionne pour un maintien des taux.

- Information lors l'AG de l'impact de l'augmentation de la cotisation fédérale (+1€)

3.3 – POLE PARTENARIAT

➤ **Partenariat Intersport**

Renouvellement pour 3 ans du partenariat Intersport sur l'ensemble du territoire régional.

Le Bureau valide le principe d'utilisation des fonds apportés par Intersport vers les clubs selon des modalités à définir.

3.4 – POLE TECHNIQUE

➤ **Foot en milieu scolaire : prévisionnel achats d'équipements**

Besoin de rationaliser les dotations aux sections sportives. La commission ad hoc fera des propositions au Bureau.

➤ **Signature de la convention avec les SSA**

Signature d'une convention avec 4 lycées agricoles représentant 4 districts du territoire. Manque la Sarthe qui fera l'objet d'une prospection.

3.5 – COMPETITIONS

➤ **Validation du lieu des finales des coupes LFPL**

Séniors H : 9 juin - La Pommeraye

Séniors F : 19 mai – Basse Goulaine

Futsal H : 12 mai - Les Sorinières

Beach Soccer H : 23 et 24 juin – Angers (Lac du Maine)

Festival U13 : 05 mai – Château Gontier

➤ **Architecture des calendriers de la saison 2018/2019**

Présentation des dates de reprise des championnats lors de l'AG du 21 avril.

Proposition du CROC :

- 25-26 août 2018 : 1^{er} tour Coupe de France

- 1-2 septembre 2018 : 2^{ème} tour Coupe de France

- 8-9 septembre 2018 : 1^{ère} journée des Championnats Séniors

- 15-16 septembre 2018 : 3^{ème} tour de Coupe de France entre les R1 et N3

➤ **Calendrier du National 3 – courrier du Président de la LFA**

Prise de connaissance du courrier. (Cf PJ)

Pas d'impact sur la région.

3.6 – POLE ARBITRAGE

➤ **Validation de l'examen de Ligue pratique 2017/2018**

La CRA proposera la nomination au titre d'arbitre de ligues affecté à la catégorie R3 de :

- Mesdemoiselles Charlotte FOREST et Joséphine RIBAULT

- Messieurs : Carl ABIDJI, Alban BERRIAU, Baptiste BROSSARD, Sébastien CARTA, Nicolas CHARDON, Yoan COHENDY, Alexandre DEBRAY, Constant GRIMAUD, Anthony MARTINEAU, Lucas MORINIERE, Hakim MOSBAH, Grégory PINEAU, Mathieu RICHARD, Clément SALOMON et Freddy SUPLOT.

Le Bureau valide ces nominations

5. Invitations - Questions diverses - Tour de table

Demande d'information du Bureau par la CRA des pré-désignations des arbitres pour les finales de coupes.

Nicolas BOURDIN pour l'E.T.R. :

- CTD sollicités 1 an sur 2 pour accompagnement des sélections Régionales

- Contact à établir pour une mise en place des jurys d'examen en lien avec les Districts

Remise des dotations fédérales pour les clubs de District, pour les clubs de Ligue, la remise se fera lors de l'AG

6. Prochaines réunions

- Bureau le 14 mai 2018 – Saint-Sébastien
- Codir du 28 mai au Mans à 18h30

Le Président,
Gérard LOISON



Le Président Délégué
Didier ESOR



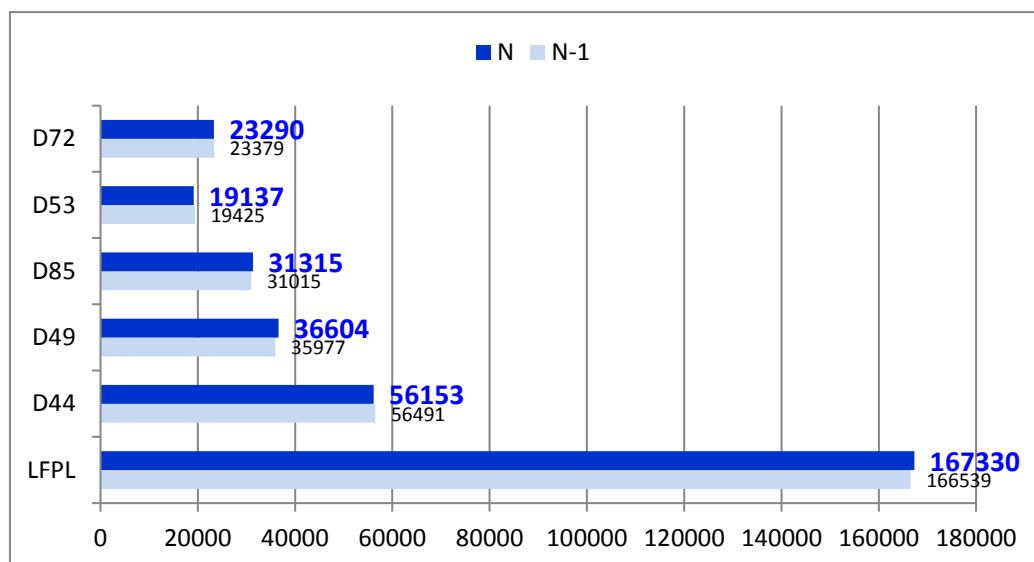
Le Secrétaire,
Jacques BODIN



Variation des effectifs de date à date

29/03/2018

	N-1	N	Variation
LFPL	166539	167330	0,47%
D44	56491	56153	-0,60%
D49	35977	36604	1,74%
D85	31015	31315	0,97%
D53	19425	19137	-1,48%
D72	23379	23290	-0,38%





Marc DEBARBAT - Président de la L.F.A.

Destinataires :
Messieurs les Présidents de Ligue

Paris, le 6 avril 2018

Objet : Calendrier du National 3

Monsieur le Président,

Le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur, au vu des conditions atmosphériques et du nombre de matches remis, décide de donner la possibilité à toutes les Ligues (gestionnaires d'une poule en National 3) qui en expriment le besoin, de retarder la fin du championnat National 3 au Samedi 26 mai 2018, dernier délai.

Si tel était le cas, chaque Ligue devra opérer comme suit, afin de ne pas modifier le calendrier des deux dernières rencontres :

- Report de la journée du 12/05/2018 au 19/05/2018 ;
- Report de la journée du 19/05/2018 au 26/05/2018 ;

Ceci libérant la date du 12/05, pour des reports de rencontres.

D'autre part, nous rappelons à toutes les ligues que, conformément au règlement du Championnat National 3, toutes les rencontres des deux dernières journées doivent se jouer à la même heure, à savoir le samedi à 18h00.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Président de la L.F.A.

Marc DEBARBAT